Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260326-025_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux Saint Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19 Pouvoirs : 4 **DATES** Convocation : 22/03/2026 Affiché le : 02/04/2026	L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars, à vingt heures, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. **Présent.es** : HINRY Delphine, LAIR Maryline, TEXIER Nicolas, COUËPEL Anne-Marie, BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard, DELAUNAY Yvane, REBELLE Laetitia, DUPONT David, HELSTROFFER Bruno, FLOC'H Hélène, WALTER Georgia, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent **Absent.es** : QUINQUET Héloïse, THÉZÉ Éric, BESSON Robert **Pouvoirs** : QUINQUET Héloïse à HINRY Delphine, THÉZÉ Éric à BOITEAU Christophe, BESSON Robert à ESNAUD Bernard, DEFAY Christine à COUËPEL Anne-Marie **Secrétaire de séance** : TEXIER Nicolas

Délibération n°025.26

➢ **Objet - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2026**

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la réunion du 4 mars 2026 à l'approbation du Conseil Municipal. Elle précise que ce dernier était consacré au budget et qu'une réunion spécifique sera organisée ultérieurement afin d'apporter plus de lisibilité sur le budget communal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité (19 voix pour).

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Delphine HINRY

